

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 SEPTEMBRE 2026

Date de la convocation : 9 septembre 2026

transmise le : 9 septembre 2026

Membres élus : 27

en fonction : 27

présents : 24

Sous la présidence de Monsieur Mathieu TAESCH, Maire

En présence de : MAECHLING Caroline, MISCHLER Guy, DEBRIE Béatrice, RIEDINGER Claude, GRATHWOHL Mélanie, BOPP Olivier, ENRICI Marie-Claire, BILGER Denis, MISCHLER Stéphane, KLEIN Alain, ECKERT Sylvia, MAGNUS Patrice, BISCHOFF Véronique, RIEDINGER Joanne, RIEGEL David, KOEHL Christophe, MARTZ Anne-Hélène, OFFERLE Cyrille, GRATHWOHL Nathalie, NOBLET Florence, FUCHS Denis, GEISSLER François, ARNDT Hélène

Excusé ayant donné procuration : GRASSER Laëtitia à ECKERT Sylvia, RIEDINGER Marisa à BISCHOFF Véronique, DAUGER Thomas à MAECHLING Caroline

Secrétaire de séance : BISCHOFF Véronique

2026 067 Attribution d'une subvention à l'Association Foncière

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives aux subventions accordées par les collectivités territoriales ;

Vu le Budget Primitif 2026 de la commune, prévoyant les crédits nécessaires au versement d'une subvention d'investissement à l'Association Foncière ;

Considérant la nécessité d'accompagner l'Association Foncière dans la réalisation de ses investissements ;

Considérant que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif 2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Attribue** à l'Association Foncière une subvention d'investissement d'un montant de 200 000 € (deux cent mille euros), conformément aux crédits inscrits au Budget Primitif 2026.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à la présente décision.

Pour extrait conforme à Hoerdt, le 25.09.2026

Publié le 25.09.2026

Transmis à la Préfecture le 25.09.2026

Certifié exécutoire

Le secrétaire de séance

Véronique BISCHOFF



Le Maire

Mathieu TAESCH

